

# U<sup>2016</sup>NSS

**JE SUIS JEUNE JUGE  
EN TIR A L'ARC**



**UNSS**  
UNION NATIONALE  
DU SPORT SCOLAIRE

## PROGRAMME 2012-2016

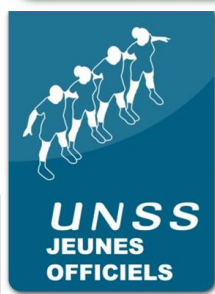
**Actualisé le 9 décembre 2015**



On a tout à gagner à se faire confiance.



assureur militant



# PRÉAMBULE

---

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officialier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

La circulaire du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « ...Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :

- La pratique d'activités physiques, sportives et artistiques .....dans le cadre de l'UNSS
- L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... »

Ainsi, devenir jeune officiel, c'est

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes.
- acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (juge, juge, chronométreur, starter, table de marque...)
- devenir responsable.

## CONDITION DE MISE EN ŒUVRE DE L'OPTION FACULTATIVE AU BACCALAUREAT

### Rappel du cadre réglementaire du haut niveau du sport scolaire :

Dans le bulletin Officiel spécial n°5 du 19 juillet 2012 :

« Évaluation de l'éducation physique et sportive aux baccalauréats de l'enseignement général et technologique - Liste nationale d'épreuves et référentiel national d'évaluation », il est précisé que « les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international... peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau, à savoir : la part réservée à la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points, les 4 points restants sont attribués à l'occasion d'un entretien permettant d'attester de leurs connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique »

« Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires (UNSS, UGSEL) ».

Création d'une unité facultative d'EPS pour le baccalauréat professionnel : « ...*les candidats scolaires des établissements publics et privés engagés à haut niveau dans le cadre du sport scolaire, lauréats des podiums nationaux et jeunes officiels certifiés de niveau national ou international* » valident automatiquement la note de 16/20.

L'entretien sur 4 points est obligatoire (arrêté du 07/07/15 et BO n°32 du 03/09/15).

Ce qui signifie que :

- L'évaluation rend compte des compétences acquises du jeune juge aux différents niveaux de certification (départemental, académique, national, international). Cela suppose la mise en place d'une cohérence et d'une progression dans la formation.
- Pour prétendre aux 16 points de l'enseignement facultatif ponctuel, le jeune juge doit avoir officié et obtenu sa certification durant sa « scolarité en classe de seconde ou première de lycée d'enseignement général et technologique » à l'occasion d'un championnat de France UNSS (*circulaire n° 2013-131 du 28-8-2013*).
- La validation d'un niveau national du jeune juge doit au minimum correspondre au niveau 5 de compétence exigé dans le cadre de l'enseignement facultatif au baccalauréat EPS.
- Ces dispositions ne sont pas valables pour tous les rôles hormis jeune juge et jeune juge.



## PRESENTATION DE L'ACTIVITE

### La logique interne de l'activité

- Le tir à l'arc est une activité d'adresse et de précision. L'archer cherche à répéter indéfiniment la même gestuelle pour atteindre à l'aide de son arc et de sa flèche le centre de la cible. Pour gagner il doit marquer le plus grand nombre de points possible pour un nombre de flèches déterminé.

- C'est une activité qui requiert concentration et maîtrise de soi.  
Les capacités engagées par les archers doivent leur permettre de conserver la maîtrise de leur gestuelle tout au long de la compétition pour rester précis et performant.

### - Aspects culturels, historiques de l'activité

Activité ancestrale, première arme de précision de loin de l'homme chasseur, cette activité permet de rassembler toutes sortes de catégories de tireurs sur un même terrain de sport : du plus jeune au plus âgé, du plus valide au moins valide, mixité, etc. Elle porte donc de fortes valeurs de partage, de tolérance et d'excellence pour tous types de pratiquants.

Le tir à l'arc Français est un acteur important dans les compétitions internationales. Deux médailles aux jeux olympiques (1992 Or pour Sébastien Flute en homme individuel et 2008 le bronze pour l'équipe filles à Pékin) ont permis de mieux faire connaître l'activité.

De jeunes Tireurs se distinguent également et sont devenus en 2013 Champions du monde par équipe en Cadets aussi bien chez les filles que chez les garçons. Une archère a remporté la médaille d'argent aux jeux olympiques de la Jeunesse en 2014.

Depuis une vingtaine d'année, la discipline est dominée par la Corée du Sud. En France, il y a environ 73000 licenciés avec 27% de féminines.

A l'UNSS, on recense environ près de 5000 licenciés dont 30% également de féminines encadrées par plus de 328 animateurs d'AS.

- Le mot de l'ambassadeur : Carole Ferriou (plusieurs fois championne du monde de tir en campagne)

« A travers mon rôle d'ambadrice, j'ai la chance de pouvoir vous transmettre ma passion pour le sport de haut niveau et particulièrement le tir à l'arc.

Cette passion découverte à l'âge de 5 ans m'a permis de m'épanouir, de partager, de faire des rencontres, de vivre des émotions exceptionnelles et de représenter fièrement mon pays tout au long de ma carrière.

Aujourd'hui professeur d'EPS, je vis toujours ma passion avec autant d'intensité sur les terrains et au travers des rencontres UNSS.

Alors investissez-vous et vivez votre passion à fond ! ».

## **SOMMAIRE**

### **LE JEUNE JUGE**

1. S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS
2. DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE
3. S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION
4. DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION
5. DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES
6. ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION
7. PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES



## 1. LE JEUNE JUGE S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Sans juge, juge, chronométreur, starter, la rencontre ne peut exister. Ces rôles sont mis en exergue dans le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 au travers de la compétence méthodologique et sociale n°2 visant à « respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, juger, aider, parer, observer, apprécier, entraîner... »

➤ Le jeune juge doit :

- Connaître le règlement l'activité
- Etre objectif et impartial
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
- Connaître les différentes tâches liées à sa mission.

➤ Pour remplir sa mission, le jeune juge doit à chaque journée de formation ou de compétition disposer de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, règlement de l'activité, ...) et du matériel nécessaire pour remplir sa fonction.

➤ Le jeune juge UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous :

***« Au nom de tous les jeunes juges, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité »***

## 2. LE JEUNE JUGE DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

### NIVEAUX DE CHAMPIONNAT

Il y a cinq tableaux distincts dans la compétition.

Un titre de Champion de France par tableau : - Collèges établissement  
: - Lycées établissement  
: - Collèges excellence  
: - Lycées excellence  
: - Sport Partagé, collèges et lycées confondus

Tous les tireurs des équipes de niveau Établissement **et sport partagé** doivent utiliser un arc qui passe dans le gabarit (200 mm intérieur) et dont les branches ont une puissance maximum marquée (marquage d'origine constructeur) inférieure ou égale à 26" livres.

L'appartenance au tableau « Excellence » se définit d'après le matériel des archers ; sont classées en Excellence les équipes où l'arc d'un seul des archers ne passe pas dans le gabarit circulaire de 200 mm. de diamètre intérieur mis à disposition par l'organisateur.

Cette mesure se fait avec un gabarit totalement horizontal ; l'arc passant parfaitement verticalement de haut en bas.

Pour ce contrôle, l'arc est monté (poignées, branches, viseurs, stabilisateurs, etc....) sans la corde.

Les épreuves pour les quatre tableaux sont les mêmes. Les qualifications aux Championnats de France se font dans chaque tableau, obligatoirement à l'issue de Championnats d'Académie ou de Championnats Inter Académiques (voire Multi Académiques).

### COMPOSITION DES EQUIPES

Les équipes sont obligatoirement mixtes.

Elles sont composées obligatoirement de quatre archers, qui peuvent être de catégories d'âge différentes.

#### **COLLEGES**

: B – M – C (garçon et fille)

#### **LYCEES**

: M – C – J – S (garçon et fille)

#### **EXCELLENCE COLLEGES ou LYCEES**

: B – M – C – J – S (garçon et fille)

#### **SPORT PARTAGE**

: B – M – C – J – S (garçon et fille)

#### **DISTANCE DE TIR**

Le tir a lieu à 15 mètres.

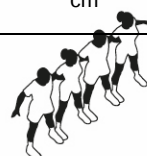
#### **MATERIEL UTILISE**

Le matériel est libre sauf pour les arcs à poulies (compound) qui ne sont pas autorisés.

#### **LES BLASONS**

Selon les tableaux et les catégories d'âge, les blasons sont de tailles différentes.

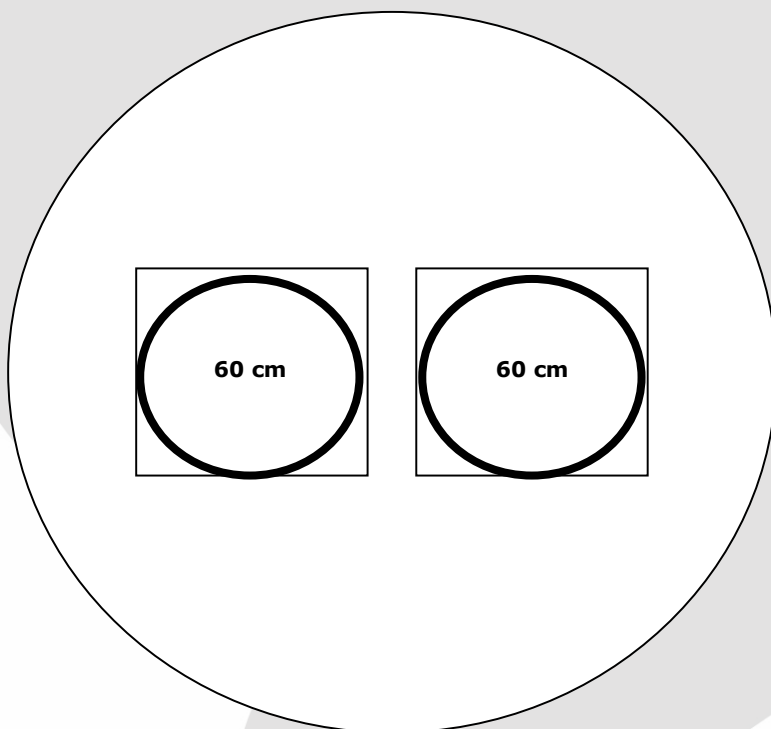
|                      | <b>Benjamins G – F<br/>10-11-12 ans</b> | <b>Minimes G -F<br/>13-14 ans</b> | <b>Cadets G – F<br/>15-16 ans</b> | <b>Juniors/Seniors G-F<br/>17-18 ans et +</b> |
|----------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------|
| <b>Etablissement</b> | Blason de 60 cm                         | Blason de 60cm                    | Blason de 60 cm                   | Blason de 60 cm                               |
| <b>Excellence</b>    | Blason de 40cm                          | Blason de 40cm                    | Blason Trispot Vegas              | Blason Trispot Vegas                          |
| <b>Sport Partagé</b> | Blason de 80 cm                         | Blason de 80 cm                   | Blason de 80 cm                   | Blason de 80 cm                               |



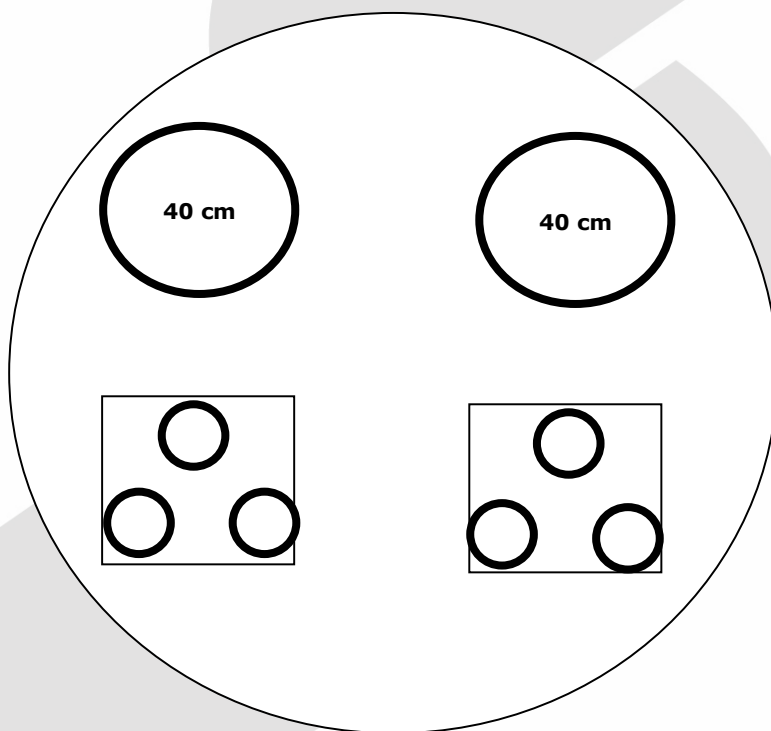
Chaque archer aura une cible et un blason correspondant à sa catégorie d'âge et son tableau de championnat.

Chaque équipe aura le nombre de cibles et de blasons nécessaires à son évolution optimum.

**Cible 1** → 2 blasons de 60 cm  
Pour toute les configurations en « Equipes établissements » tant collèges que lycées



**Cible 2** → 2 blasons de 40 cm  
+ 2 blasons trispot de 40 cm  
Configuration de l'image : en « Excellence » 2 B ou M et 2 C ou J. Toutes les dispositions sont possibles puisque les blasons sont tous de 40



## **VOLEES**

Le championnat se déroule en deux temps. D'abord des tirs de qualification puis des tirs de classement.

### **TIRS DE QUALIFICATION**

Pour établir un classement des équipes, chaque archer aura droit à :

- Un échauffement de 2 volées de 5 flèches
- Un concours de 6 volées de 5 flèches.

### **TIRS DE CLASSEMENT** (3 séries de duel : 1<sup>ère</sup> – 2<sup>ème</sup> – Finale)

Au début de chaque série, chaque équipe aura droit à :

- Un échauffement de 1 volée de 12 flèches (4 x 3)
- Un duel sur 4 volées de 12 flèches (4X3).

## **TEMPS DES VOLEES**

### **TIRS DE QUALIFICATION**

Chaque archer à 3 minutes pour tirer ses 5 flèches.

### **TIRS DE CLASSEMENT**

Chaque équipe à 4 minutes pour tirer 4 fois 3 flèches.

## **CAS D'EGALITE**

### **TIRS DE QUALIFICATION**

En cas d'égalité dans le classement, les équipes seront départagées comme suit :

- 1 – l'équipe ayant l'archer qui a le score le plus élevé
- 2 – l'équipe ayant le 2<sup>ème</sup> meilleur score individuel
- 3 – l'équipe ayant le 3<sup>ème</sup> meilleur score individuel
- 4 – l'équipe ayant le 4<sup>ème</sup> meilleur score individuel
- 5 – l'équipe la plus jeune.

### **TIRS DE CLASSEMENT**

En cas d'égalité, une volée de barrage sera réalisée. Chaque archer a 1 flèche. L'équipe dispose de 1 minute et 20 secondes pour tirer les 4 fois 1 flèche. Si l'égalité persiste il y aura jusqu'à 3 volées de barrage. Lors de la 3<sup>ème</sup> volée, si nécessaire, le départage se fera sur la flèche la plus près du centre.

## **DÉROULEMENT**

### **TIRS DE QUALIFICATION**

Chacun des 4 archers de l'équipe tire 6 volées de 5 flèches. Chaque équipe obtient un total calculé par l'addition des scores réalisés par les archers. Un classement des équipes est alors établi en fonction du nombre de points acquis.

### **TIRS DE CLASSEMENT**

A partir du classement établi après les tirs de qualification, les équipes se rencontrent en duel.

Les matchs de classement se feront en fonction du nombre d'équipes engagées et selon les directives du tableau de gestion des matchs utilisé pour le championnat de France. Ce tableau est à télécharger sur le site UNSS et prévoit les matchs à partir de 3 jusqu'à 24 équipes

## **REGLEMENT**

### **INCIDENTS DE TIRS**

Tirs de qualification : Il est possible de rattraper jusqu'à 3 volées au maximum.



Tirs de classement : L'incident devra être résolu – géré durant les 4 minutes accordées pour le tir de l'équipe. L'archer peut se faire prêter un autre arc.

### **FLECHES EN CIBLE**

Il est interdit de toucher le blason et les flèches en cible tant que la saisie des points n'a pas été totalement effectuée. Si cela n'est pas respecté, la valeur inférieure sera attribuée à la flèche se situant sur un cordon.

### **BLASONS et IMPACTS**

Les impacts des flèches devront obligatoirement être cochés sur le blason. Une flèche qui rebondit de la cible prendra la valeur inférieure des impacts non cochés.

### **JEUNES OFFICIELS**

Jusqu'au Championnat d'Académie, la délégation de chaque Association Sportive d'établissement comprendra un Jeune Officiel. Le JO ne doit pas être un archer.

Pour le Championnat de France, l'équipe sera accompagnée par le meilleur Jeune Officiel de l'Académie (non archer), qui peut faire partie de l'une des AS qualifiées, et qui est de niveau académique au moins.



### 3. LE JEUNE JUGE S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION

#### **Avant**

Vérifier le matériel des archers (Arcs, flèches et petit matériel de l'archer conformes au règlement)

#### **Pendant**

##### **Pendant les tirs de Qualification :**

##### **Au pas de tir :**

- Contrôler la sécurité avant et pendant les tirs
- Donner les ordres de tir (utiliser un « chronotir »)
- Gérer les incidents et prendre une décision.
- Problème mécanique (bris de matériel) : Reste t il une/des flèche(s) à tirer ? Quel temps pour réparer ? Quand tirer les flèches non tirées ?
- problème de ciblerie (le blason est décroché) : Reste t il une/des flèche(s) à tirer ? Quand tirer les flèches non tirées ?
- problème quant aux ordres de tir (tir de la flèche au feu rouge, entrée sur le pas de tir anticipée,).
- Coach/accompagnateur qui se rend aux cibles sans autorisation
- Archers qui touchent les flèches ou le blason avant le comptage des points

##### **Aux cibles :**

- Contrôler les impacts litigieux à la demande des archers et annoncer sa décision très distinctement
- Contrôler le bon déroulement du comptage des points
- Vérifier l'état des blasons.

##### **Pendant les tirs de Classement, les duels :**

##### **Au pas de tir :**

Donner les ordres de tir (utiliser un « chronotir »)

Contrôler la présence des 4 tireurs et du professeur dans la zone des équipes

Contrôler la rotation des tireurs sur le pas de tir et le non croisement dans la zone des 1m : utiliser les cartons jaunes et rouges au besoin.

Gérer les incidents et prendre une décision

- Problème mécanique (bris de matériel) : pas de rattrapage de flèche en duel, tout doit être tiré dans le temps imparti avec le matériel à disposition.
- problème de ciblerie (le blason est décroché) : Reste t il une/des flèche(s) à tirer ? Quand tirer les flèches non tirées ?
- problème quant aux ordres du directeur de tir (tir de la flèche au feu rouge, entrée sur le pas de tir anticipée,)
- Coach/accompagnateur qui se rend aux cibles sans autorisation
- Coach qui sort de la zone autorisée lors d'un match.
- Archers qui touchent les flèches ou le blason avant le comptage des points

##### **Aux cibles :**

- Contrôler les impacts litigieux à la demande des archers et annoncer sa décision très distinctement
- Contrôler le bon déroulement du comptage des points

Vérifier l'état des blasons

**Après :** Aider à établir le classement.



## 4. LE JEUNE JUGE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

### Niveau Départemental

- Pré requis : le jeune juge doit être investi au niveau de son district
- Pré requis : le jeune officiel doit être investi au niveau de son district :

| ROLES                    | COMPETENCES                                                    | ACQUISITIONS ATTENDUES                                                                                                                                                 | PROTOCOLE DE CERTIFICATION                                                                  |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| JEUNE-JUGE<br><br>AUTRES | 1. APPLICATION DES REGLES                                      | Faire respecter les ordres de tir<br>Juger des cordons<br>Faire respecter le déroulement des duels<br>Contrôle du matériel : Réalise un contrôle de manière incomplète | Arbitrages / jugements au cours d'une rencontre et/ou d'un stage de formation départemental |
|                          | PERTINENCE DES DECISIONS                                       | Pas ou peu de prise de décision.<br>Recherche de l'aide.                                                                                                               |                                                                                             |
|                          | EFFICACITE PAR UNE AUTORITE AFFIRMEE (sait se faire respecter) | Est imprécis dans ses interventions, doit être secondé.                                                                                                                |                                                                                             |

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau départemental et la mention de ce niveau sur sa licence et la remise d'un bracelet bleu et d'un diplôme par le service départemental.

## Niveau Académique

- Pré requis : Le jeune juge doit :
  - être investi au niveau de son département
  - justifier de l'acquisition de son niveau départemental

| ROLES                                 | COMPETENCES                                    | ACQUISITIONS ATTENDUES                                                                                                                                                                     | PROTOCOLE DE CERTIFICATION             |
|---------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| <b>JUGE-JUGE</b><br><br><b>AUTRES</b> | <b>1. APPLICATION DES REGLES</b>               | Faire respecter les ordres de tir<br>Juger des cordons<br>Faire respecter le déroulement des duels<br>Contrôle du matériel : Réalise le contrôle dans son intégralité mais avec hésitation | Officier sur le championnat académique |
|                                       | <b>2. PERTINENCE DES DECISIONS</b>             | Prise de décision réfléchie mais sans réelle certitude                                                                                                                                     |                                        |
|                                       | <b>3. EFFICACITE PAR UNE AUTORITE AFFIRMEE</b> | Est capable d'expliquer sa décision sans la justifier clairement                                                                                                                           |                                        |

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau académique et la mention de ce niveau sur sa licence et la remise d'un bracelet jaune et d'un diplôme par le service régional

## Niveau National

- Pré requis : le jeune juge doit :
- être investi au niveau de son académie
  - justifier de l'acquisition de son niveau académique et participer au protocole d'évaluation initiale (théorique et si possible pratique) mis en place sur le championnat de France par les membres de la CMN.

| ROLES                                      | COMPETENCES                                    | ACQUISITIONS ATTENDUES                                                                                                                                                              | PROTOCOLE DE CERTIFICATION            |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>JUGE-<br/>JUGE</b><br><br><b>AUTRES</b> | <b>1. APPLICATION DES REGLES</b>               | Faire respecter les ordres de tir<br>Juger des cordons<br>Faire respecter le déroulement des duels<br>Contrôle du matériel :<br>Réalise un contrôle efficace et rapide sans erreur. | Officier sur le championnat de France |
|                                            | <b>2. PERTINENCE DES DECISIONS</b>             | Prise de décision réfléchie et appropriée à la situation jugée                                                                                                                      |                                       |
|                                            | <b>3. EFFICACITE PAR UNE AUTORITE AFFIRMEE</b> | Est capable de justifier sa décision en s'appuyant sur le règlement<br>Annonce Clairement son jugement sans hésitation                                                              |                                       |

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau national et la mention de son niveau sur sa licence et la remise d'un bracelet rouge et d'un diplôme (ou attestation pour les lycées) lors du protocole du championnat de France.

## EVALUATION ET HARMONISATION DES CERTIFICATIONS

| Compétences attendues à tous les niveaux<br>Jeune Officiel Juge-Juge: <b>TIR A L'ARC</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                          | Synthétiser la compétence (mobilisation de connaissances, de capacités et d'attitudes) pour chacun des rôles existants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | L'évaluation se déroulera en deux parties :<br>- Théorique (coef 1): QCM<br>- Pratique (coef 2) : mise en situation lors d'un Championnat de France, déterminer les différents rôles que le candidat doit assumer                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Points à effectuer                                                                       | Élément à évaluer                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Exigences minimales requises niveau 1/2 :<br><b>Niveau départemental</b><br>10/20                                                                                                                                                                                                                             | Exigences minimales requises niveau 3/4 :<br><b>Niveau académique</b><br>12/20                                                                                                                                                                                                                                              | Exigences minimales requises niveau 5 <sup>(1)</sup> :<br><b>Niveau national</b><br>(lycées : option facultative EPS)<br>14/20                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>14/20</b><br><br><b>Partie pratique</b><br>(Coefficient 2)                            | <u><b>*Avant la compétition :</b></u><br>Vérifier le matériel des archers<br><br><u><b>*Pendant les tirs de Qualification :</b></u><br><b>Au pas de tir :</b><br>Contrôler la sécurité avant et pendant les tirs<br>Donner les ordres de tir<br><b>Aux cibles :</b><br>Contrôler les impacts litigieux<br>Contrôler le bon déroulement du comptage des points<br>Vérifier l'état des blasons<br><br><u><b>*Pendant les tirs de Classement, les duels :</b></u><br><b>Au pas de tir :</b><br>Contrôler la présence des 4 tireurs et du professeur dans la zone des équipes<br>Contrôler la rotation des tireurs sur le pas de tir et le non croisement dans la zone des 1m<br><b>Aux cibles :</b><br>Contrôler les impacts litigieux<br>Contrôler le bon déroulement du comptage des points<br>Vérifier l'état des blasons | 1 à 10 pts                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 11 à 13 pts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 13 à 20 pts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <i>Juge intermittent, erreurs corrigées immédiatement, intervention parfois confuse</i><br><i>Jugement qui n'éclaire pas, partiel, sommaire, sans argument, sans justification, vague</i><br><br><i>Aide approximative</i><br><br><i>Accepte de tenir tous les rôles mais ne les remplit pas correctement</i> | <i>Juge engagé, réactif, parfois hésitant mais correct, intervention avec opportunité</i><br><br><i>Jugement global, réaliste mais pas justifié</i><br><br><i>Aide juste, partielle</i><br><br><i>Peut tenir la plupart des rôles mais hésite dans les décisions ou est en difficulté dans des situations inhabituelles</i> | <i>Juge ressource, complet, décisif, garant de l'organisation et de la sécurité, intervention avec opportunité et autorité</i><br><br><i>Jugement explicatif, précis, bien expliqué justifié, adapté</i><br><br><i>Aide constructive</i><br><br><i>Peut assumer pleinement tous les rôles nécessaires au bon déroulement de la rencontre, en montrant l'autorité nécessaire</i> |
| <b>06/20</b><br><b>Partie théorique</b><br>(Coefficient 1)                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 0 à 10 pts                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 12 à 15 pts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 16 à 20 pts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Satisfaisant à Excellent                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Très bien à Excellent                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Très bien à Excellent                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

(1) Un Jeune Juge-Juge acquiert le niveau 5 (NATIONAL) de la compétence à partir d'une moyenne de 14/20.

(2) e modifier le nombre de rôles et d'ajuster la répartition des points en conséquence (cf livrets Jeunes juges). Les propositions des contenus sont à titre d'exemple et s'ajustent en fonction des activités.

## 5. LE JEUNE JUGE DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (QCM, support vidéo, épreuve pratique...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune Officiel (oral ou écrit).

De la même façon, une évaluation initiale de chaque jeune officiel sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Officier en tant que Juge-Juge sur un Championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Un collégien déjà certifié au niveau national doit officier à l'occasion d'un Championnat de France durant son cursus lycée s'il veut pouvoir valider les seize points dans le cadre de l'enseignement facultatif ponctuel du baccalauréat EPS.

Pour approfondir ses connaissances, le jeune juge pourra se référer au règlement de la FFTA (manuel de l'juge sur le site [www.ffta.fr](http://www.ffta.fr))

## LE JO DOIT POUVOIR CONTROLER LE MATERIEL POUR TOUS LES CHAMPIONNATS

### Que doit contrôler le JO ?

Le contrôle du matériel a lieu à l'arrivée sur le lieu du championnat dès l'inscription des équipes, il peut également être procédé à un contrôle à tout moment de la compétition.

### Championnat sport partagé collèges et lycées :

Des dispositions particulières concernant le matériel et le déroulement figurent dans un document spécifique, contenu dans la « Fiche Sport » de l'activité Tir à l'Arc (onglet « UNSS direction active » sur la page d'accueil du site).

### Championnat d'établissement collèges et lycées ET excellence :

La conformité du matériel de tir en fonction du championnat disputé par l'équipe. Pour les championnats établissement collèges et lycées : l'arc débandé muni de tous ses accessoires doit passer dans le gabarit de 20 cm, celui étant tenu horizontalement, l'arc doit passer verticalement à l'intérieur.

En outre pour les championnats d'établissement et d'excellence, le matériel utilisé par l'archer doit respecter les caractéristiques suivantes (caractéristiques issues des règlements de la FFTA) :



## **1. L'arc**

- La branche du haut ne doit pas avoir de marque ou d'inscription sur l'intérieur. Seule la marque d'origine du fabricant est autorisée.
- Le klicker (ou contrôleur d'allonge) peut être sonore et/ou visuel, mais non électrique ou électronique. Le double klicker est interdit.

## **2. Le Viseur**

Si l'arc en est équipé :

- Il ne peut pas y avoir plus d'un système de visée. Le point de visée peut être une fibre optique.
- Il peut être réglé latéralement et verticalement.
- Le système de visée ne comportera pas de prisme, de lentille, de verre grossissant, ni d'appareil électrique ou électronique.

## **3. La Corde**

- La hauteur du tranche fil ne doit pas arriver au niveau de l'œil quand l'archer est en visée
- La corde ne doit pas avoir de système permettant une aide à la visée.
- Les sucettes et les nasettes sont autorisées.

## **4. Les Flèches**

- Lors du tir d'une volée, les flèches doivent être identiques (couleur des tubes, des plumes; de l'encoche, même calibre, même décoration).
- Elles doivent porter, sur le tube, le nom ou les initiales du tireur de manière visible et peuvent être numérotées.

## **5. Les protections pour les doigts**

Ce sont les palettes, les doigtiers, les gants : ces protections ne doivent pas posséder un objet destiné à tenir, tendre la corde ou lâcher la corde.

## **6. Divers**

- Les marques, pour les pieds, sur la ligne de tir sont autorisées, mais elles ne doivent pas dépasser du sol de plus de 1cm.
- Tout appareil électrique ou électronique de communication, les téléphones cellulaires ou les casques d'écoute sont interdits devant la ligne d'attente.
- Avant le tir, faire éteindre les téléphones cellulaires (adultes et enfants).

## **7. Les Stabilisateurs pour le championnat Excellence**

- Leur nombre n'est pas limité.
- Ils ne doivent pas gêner les concurrents les plus proches.
- Ils ne doivent pas toucher autre chose que l'arc.

**Le JO doit pouvoir contrôler sa connaissance du règlement utilisé dans les différents championnats établissement et excellence. Il peut utiliser le questionnaire suivant pour vérifier sa maîtrise de ces règlements.**



## 6. LE JEUNE JUGE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION /PASSERELLES FEDERALES

Dès que possible l'UNSS proposera à tout Jeune Juge certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS : [www.unss.org](http://www.unss.org)

### **Passerelles entre l'UNSS et FFTA : En cours.**

La convention entre l'UNSS et la XXXX précise que le jeune juge de certification de niveau académique ou national permet une équivalence :

La certification de niveau académique UNSS permet le titre de ..... Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact auprès du comité départemental (service formation).

La certification de niveau national UNSS permet le titre d'juge de ..... Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact auprès du comité régional (service formation).

## 7. LE JEUNE JUGE PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

*Exemple de propositions, à adapter en fonction de l'activité*

Direction Nationale UNSS : [www.unss.org](http://www.unss.org)

Services régionaux UNSS :

Services départementaux UNSS :

Stages mis en place :

Adresse de la fédération concernée :

**Fédération Française de Tir à l'Arc**

12 Place Georges Pompidou  
93160 Noisy le Grand

Tél : +33 (0)1.58.03.58.58

Email : [ffta@ffta.fr](mailto:ffta@ffta.fr)